



**Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.)
DECLARATION DE FIN DE TRAVAUX**

A adresser :

- par courrier : SIARNC : 3, route de Septeuil ; 78 640 Villiers Saint Frédéric
- par courriel : contact@siarnc.fr
- par fax : 01 34 89 35 46

Commune :

N° de l'autorisation de construire :

Je soussigné

demeurant à

déclare que les travaux objet de l'autorisation de construire :

sont terminés

sont en cours et seront achevés le

Autre :

Adresse des travaux

.....

Coordonnées téléphoniques :

Adresse électronique :

Un rendez-vous vous sera proposé pour le contrôle obligatoire de raccordement lors d'une visite en votre présence. Ce contrôle est gratuit, si la présente déclaration est adressée au service à l'achèvement des travaux.

Ce document doit être transmis dans un délai maximal de 12 mois suivant la date de l'arrêté du service d'assainissement.

Fait à le

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support informatique par le SIARNC pour l'établissement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC). Elles sont collectées par le SIARNC et sont destinées aux services du SIARNC. Elles sont conservées à vie. La base juridique du traitement est l'obligation légale. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation ou d'opposition en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.